



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 26 septembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Stéphane LE FOLL annonce la mise en place de nouvelles formations pour les apiculteurs

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, a visité aujourd'hui le lycée d'enseignement général et technique agricole de la Côte Saint André qui compte parmi les 9 établissements publics d'enseignement agricole qui dispensent d'ores et déjà des formations à l'apiculture comme par exemple le brevet professionnel responsable d'exploitation agricole option apiculture.

Lors d'une table ronde en présence de l'équipe pédagogique du lycée, d'anciens élèves, des représentants de la Chambre d'agriculture de l'Isère et de l'Association pour le développement de l'Apiculture en Rhône-Alpes (ADARA), le ministre de l'Agriculture a annoncé :

- **La création d'un Certificat de Spécialisation « apiculture »** : ce certificat de spécialisation permettra à des apiculteurs ou futurs apiculteurs de suivre une formation spécialisée et diplômante d'environ 600 heures. Orientée vers le volet technique de l'élevage, **cette formation** facilitera l'installation des nouveaux apiculteurs, en particulier celle des jeunes, dans un métier complexe **nécessitant un haut niveau de technicité** ;
- **Le développement d'un MOOC\* sur l'apiculture**, en partenariat avec les instituts de recherche, l'enseignement supérieur et l'enseignement technique: ce nouveau mode d'apprentissage, accessible à tous les professionnels ou porteurs de projet d'installation en apiculture, a fait ses preuves **comme l'a déjà démontré le succès du MOOC développé sur l'agro-écologie**.

Le développement des compétences et la professionnalisation des apiculteurs répondent à un enjeu sanitaire national, en promouvant des bonnes pratiques d'élevage. La mise en place de ces formations s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan de développement durable de l'apiculture initié par Stéphane LE FOLL en 2013.

*\*MOOC : module de formation ouvert en ligne*

---

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)